



La Mercuriale tenue aux Grands-Augustins à Paris le 10 juin 1559  
Allemagne, fin du XVI<sup>e</sup> siècle  
Musée Jean Calvin.



Journée d'étude  
20 octobre 2007

## LA PRISE DE DÉCISION EN FRANCE (1525-1559)

RECHERCHES SUR LA RÉALITÉ  
DU POUVOIR ROYAL OU PRINCIER  
À LA RENAISSANCE

Renseignements et inscription :  
Commission des ordonnances  
(Centre Roland-Mousnier)  
01 40 27 64 46  
roseline.claerr@culture.gouv.fr

Rencontre organisée par  
l'École nationale des chartes  
et le Centre Roland-Mousnier  
(Université de Paris IV-Sorbonne, UMR 8596 du CNRS)

Grande salle de l'École des chartes

19 rue de la Sorbonne – 75005 Paris

L'École nationale des chartes et le Centre Roland-Mousnier ont souhaité réunir, le temps d'une journée, les auteurs d'études novatrices sur le second tiers du XVI<sup>e</sup> siècle, pour leur permettre de confronter les résultats de leurs recherches et, si possible, contribuer à renouveler le regard porté sur cette période.

Reconstituer les circuits décisionnels passant par le roi ou par le prince, dans le royaume de France, sous les règnes de François I<sup>er</sup> et de Henri II, tel est l'objectif de cette rencontre.

Qui motive la décision royale ou princière ? Cette décision sert-elle la collectivité ou des intérêts privés, ceux du roi, du prince ou de leur entourage ? Toute décision induit-elle nécessairement des documents écrits (correspondances, textes normatifs...) ? Ne résulte-t-elle pas parfois de simples pourparlers, n'est-elle pas le fruit d'un dialogue ?

Comment est accueillie et mise en application la décision royale ou princière ?

**9 h 30. Accueil des participants.**

**9 h 45. Introduction.**

Olivier PONCET (École nationale des chartes).

**Matinée** présidée par Denis CROUZET (Université de Paris IV-Sorbonne, Centre Roland-Mousnier).

**10 h 00-11 h 00. Études de cas.**

Roseline CLAERR (CNRS, Centre Roland-Mousnier).

*L'histoire d'une prise de décision : les édits des présidiaux (janvier et mars 1552).*

Thierry RENTET (Université de Paris XIII-Nord). *Le pouvoir des lettres : l'année 1530 et la libération des fils de François I<sup>er</sup> à travers la correspondance d'Anne de Montmorency.*

**Débat.**

**11 h 15-11 h 30. Pause.**

**11 h 30-13 h 00. L'expression de la décision.**

Cécile GRANGE (Archives des Affaires étrangères).

*La diplomatie des actes, révélateur de la décision ?*

Marie HOULLEMARE (Université Jules-Verne de Picardie). *Relations formelles et informelles*

*entre le roi et le Parlement : les exemples de François I<sup>er</sup> et Henri II.*

Sylvie DAUBRESSE (CNRS, Centre d'études d'histoire juridique). *La vérification des actes royaux par le parlement de Paris.*

**Débat.**

**13 h 15-14 h 15. Déjeuner.**

**Après-midi** présidée par

Laurent BOURQUIN (Université du Maine).

**14 h 30-16 h 30. Les acteurs de la décision.**

Cédric MICHON (Université du Maine). *Composition du conseil de François I<sup>er</sup> et prise de décision.*

Benoist PIERRE (Université François-Rabelais de Tours). *Le clergé de cour et la décision politique dans la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle.*

François NAWROCKI (Ministère de la culture, direction du Livre et de la Lecture). *Le conseiller favori, acteur et objet de la décision.*

Alain MORGAT (Service historique de la Défense, département de la Marine). *La décision des princes.*

**Débat.**

**16 h 45-17 h 00. Conclusion.**

Philippe HAMON (Université de Rennes II-Haute-Bretagne).